
Education et mécénat : comment aller plus loin ?



Actes
Colloque Admical
Paris - 15 juin 2010



Sommaire

Education et mécénat : comment aller plus loin ?

SOMMAIRE

Introduction

Bénédicte Menanteau, déléguée générale d'ADMICAL
Pierre Auberger, directeur de la communication de
Bouygues SA

2

Table ronde

La mécanique du succès : quand l'élève et l'entreprise se rencontrent

5

Débat

16

Table ronde

Ecoles et entreprises main dans la main

19

Débat

26

Clôture

Olivier Tcherniak, président d'ADMICAL

31

Introduction

Bénédicte MENANTEAU

déléguée générale d'ADMICAL

Bonjour et bienvenue à tous. Je tiens avant tout à remercier chaleureusement le groupe Bouygues, qui nous accueille aujourd'hui. Je sais que ce n'est pas chose si fréquente ; nous leur sommes tout particulièrement reconnaissants.

A quelques jours du bac, nous avons décidé de nous intéresser aux moyens alloués à l'éducation. Comme vous le savez, le monde de l'éducation fait l'objet de nombreux chantiers, qui interrogent ses moyens et ses acteurs. Grâce au mécénat, l'entreprise est peu à peu devenue l'un de ces acteurs. Les entreprises s'impliquent fortement dans l'éducation de la jeunesse ; pour preuve, le mécénat de l'éducation est le deuxième champ d'action soutenu par les mécènes de la solidarité. Nous nous demanderons ce matin quelles sont les raisons de cette implication.

A l'heure où les entreprises sont en quête de sens, l'éducation incarne des valeurs d'avenir très positives. André Gide l'avait perçu, en nous rappelant que l'éducation est une émancipation. Les entreprises veulent participer à cette élévation de la jeunesse. L'éducation est affaire de tous, et illustre parfaitement l'intérêt général poursuivi par le mécénat.

Nous serons aussi appelés à nous interroger sur le rôle que peuvent jouer les entreprises mécènes pour l'éducation et la formation des jeunes. Si des réticences sont apparues au début de la part des équipes pédagogiques, les entreprises mécènes ont su faire la preuve de ce qu'elles pouvaient apporter aux structures éducatives, ou directement aux jeunes. La récente réforme des universités permet maintenant de développer ces synergies au niveau des études supérieures. En effet, les barrières sont tombées, des rapprochements se sont opérés et des opérations efficaces sont menées. Reste à amplifier et à développer ces initiatives.

Ce mécénat de l'éducation se traduit souvent par un investissement des entreprises dans une dynamique d'égalité des chances, pour résoudre la question de l'accès aux savoirs et savoir-faire. Les mécènes de l'éducation accompagnent aujourd'hui les jeunes tout au long de leur parcours, jusqu'à leur entrée dans la vie active.

Deux types de pratiques peuvent être distingués. La première concerne les entreprises mécènes qui soutiennent des associations de terrain compétentes et qui font office de pivot entre l'entreprise et les jeunes soutenus. La seconde pratique a trait aux entreprises qui ont directement formalisé des partenariats avec des institutions éducatives, qu'il s'agisse d'écoles, de lycées ou d'universités qui s'ouvrent ainsi au monde économique. Cela sera l'objet de notre deuxième table ronde.

Ces initiatives ont en commun de créer des rapprochements porteurs de sens qui sont l'occasion de véritables rencontres. Si le mécénat est avant tout une affaire de relations humaines, de durée, de confiance et de regards croisés, le mécénat de l'éducation en est l'illustration parfaite.

Pierre Auberger, pourquoi et depuis quand le groupe Bouygues s'est-il investi dans un mécénat de l'éducation ?

Pierre AUBERGER

directeur de la communication de Bouygues SA

Nos initiatives de mécénat sur l'éducation remontent à 2005. Notre politique de mécénat est axée autour de trois grands thèmes : le domaine médical, et notamment la recherche ; le social, à travers l'éducation ; et enfin la culture, dont la rénovation de l'Hôtel de la Marine, place de la Concorde, est une des plus belles vitrines.

Le groupe Bouygues a la conviction que l'éducation est la clé de l'avenir de notre société. Nous avons constaté que l'ascenseur social fonctionne mal ; il est injuste qu'un certain nombre d'étudiants ne puissent pas faire des études pour des raisons d'argent et en dépit d'un potentiel réel. En tant qu'entreprise responsable et citoyenne, nous souhaitons, au-delà de notre seul rôle économique, pouvoir contribuer dans la mesure de nos moyens à un certain rééquilibrage de la société.

Bénédicte MENANTEAU

Votre mécénat sur l'éducation est très varié : vous soutenez des structures d'accompagnement des enfants comme l'Apféé ou Orchestres à l'Ecole, vous êtes partenaire de la fondation universitaire Paris Dauphine. Vous êtes aussi aux côtés des entreprises qui soutiennent l'expérimentation initiée par Sciences Po. Pourquoi ce mécénat « tous azimuts » ?

Pierre AUBERGER

Cette liste n'est pas exhaustive ; nous avons par exemple également contribué au lancement d'un master de construction durable à l'ENSAM et à l'ESTP, qui accueille une cinquantaine d'étudiants. A travers ces initiatives, nous couvrons l'ensemble des tranches d'âge, allant des enfants de CP pour le programme Coup de Pouce Clé (clubs de lecture et d'écriture) avec l'Apféé (l'association pour l'égalité des chances à l'école) jusqu'à la formation permanente, en passant par le lycée, les classes préparatoires et les grandes écoles. Nous sommes également mécènes fondateurs de la fondation du lycée Pasteur, qui permet à des étudiants de classes préparatoires n'en ayant pas les moyens d'être scolarisés au lycée Pasteur de Neuilly.

En outre, nous avons eu la chance de rencontrer des membres d'associations qui portaient des projets et qui ont su déployer beaucoup de conviction et d'enthousiasme. Nous avons étudié leurs dossiers, dont certains ont eu la chance d'être retenus par le comité éthique et mécénat du groupe Bouygues.

Bénédicte MENANTEAU

Quelle est l'implication des salariés du groupe Bouygues dans ces projets ?

Pierre AUBERGER

Elle est très importante. La fondation de Bouygues Construction, Terre Plurielle, porte notamment des projets de mécénat humanitaire des collaborateurs. Ceux-ci sont très impliqués dans des associations humanitaires, comme Care notamment. De même, la fondation d'entreprise de Bouygues Telecom est très active et propose notamment des actions de nettoyage de rivières et de sites pollués sur le temps de travail des salariés. Dernièrement, des collaborateurs de Bouygues Telecom ont par exemple passé une journée à nettoyer les bords de Marne.

Bénédicte MENANTEAU

Qu'en est-il de la fondation Francis Bouygues, qui agit dans le domaine de l'éducation ?

Pierre AUBERGER

Cette fondation d'entreprise montée en 2005 rencontre un franc succès. Sa mission est d'accompagner et de financer de jeunes étudiants francophones ayant obtenu leur bac avec mention bien ou très bien. Nous sélectionnons 60 dossiers par an, sur 1 500 candidatures. Nous finançons la totalité des études supérieures de ces étudiants, à hauteur de 1 500 à 8 000 euros par an. L'originalité de cette fondation est de mettre à disposition de l'étudiant un parrain, cadre de l'entreprise, qui va l'accompagner, l'écouter, le conseiller et le soutenir pendant cette période.

Le conseil d'administration de cette fondation est très ouvert, puisqu'y siègent notamment des proviseurs de lycées. Nous nous appuyons sur un réseau de proviseurs dans toute la France, qui nous aident à récupérer un certain nombre de candidatures. A ce jour, nous soutenons 242 étudiants. Nous sommes très fiers de leur réussite, puisque deux d'entre eux ont intégré Polytechnique, et d'autres de très grandes écoles d'ingénieurs comme les Ponts et Chaussées, Centrale ou l'INSA. D'autres font des études commerciales à l'ESCP Europe, ont intégré Sciences Po ou des facultés de droit ou de médecine. C'est la preuve que l'intuition de départ de cette initiative était la bonne.

Table ronde

La mécanique du succès : quand l'élève et l'entreprise se rencontrent

Armelle CARMINATI-RABASSE,
présidente de la fondation Accenture

Marc FLECHER,
président d'Entreprendre pour Apprendre

Jérôme GERVAIS,
délégué général de la fondation groupe Adecco

Marie-France MARCHAND-BAYLET,
présidente de la fondation La Dépêche

Jean-Jacques MOINE,
président de l'Apfée

Gaëlle SIMON,
déléguée générale de l'Institut Télémaque

La table ronde est animée par **Emmanuel DAVIDENKOFF,**
directeur de la rédaction de l'Etudiant.

Emmanuel DAVIDENKOFF

En matière d'éducation, la question de la place de l'élève ou de l'étudiant ne va pas de soi et soulève de nombreux débats. L'article 1^{er} de la loi d'orientation sur l'éducation, soit la loi Jospin de 1989 et la loi Fillon de 2005, pose que « le service public d'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances ». La préoccupation exprimée par Pierre Auberger et sa référence à l'ascenseur social montrent que l'éducation est au cœur de la mission que la collectivité se fixe, et pas seulement au nom du service public.

La rencontre entre les élèves et les entreprises ne se fait pas en direct, mais souvent par l'intermédiaire d'associations, de fondations et d'établissements scolaires. Pour en parler, nous accueillons six acteurs du mécénat de l'éducation autour de cette table.

Jean-Jacques Moine, le principe des Coups de Pouce Clé est de regrouper cinq enfants autour d'un animateur, en impliquant les parents. 50 000 enfants en ont bénéficié depuis 1995.

Jean-Jacques MOINE

Permettez-moi d'apporter une information enthousiasmante : il est devenu techniquement possible de changer radicalement la donne sociale des débuts de scolarité, en quelques années seulement. Je suis cependant convaincu que ce changement ne se fera pas sans le développement d'un mécénat éducatif pérenne, partenaire de l'Etat.

Nous le savons tous : beaucoup d'enfants perdent toute chance de réussite à l'école et dans la vie dès la toute première année de leur scolarité. Le mécénat éducatif a permis d'inventer un outil de prévention de ces échecs précoces : il s'agit du Coup de Pouce Clé qui a déjà accueilli 50 000 enfants. Ils ont été choisis par leur maître de CP parce qu'ils étaient « fragiles en lecture », c'est-à-dire en risque d'échec. Plus de 90 % d'entre eux ont échappé à l'échec précoce en lecture et, mieux encore : les trois quarts étaient bons ou moyens lecteurs dès la fin du CP.

Pour tenter de résoudre un problème aussi massif que celui des échecs précoces en lecture, la démarche suivie a été de nature scientifique : on constate en effet qu'au sein d'une même classe de CP, certains enfants savent très bien lire en fin d'année, tandis que d'autres ne le peuvent pas. Ce qui se passe en-dehors de l'école a donc sans doute une importance déterminante. C'est ce qui a conduit des chercheurs à comparer ce qui se passait après l'école, pour les enfants qui savent très bien lire en fin de CP et pour ceux qui ont décroché au cours de cette même année. Nous avons ensuite décidé de construire un dispositif permettant aux enfants n'ayant pas la chance d'avoir à la maison le soutien nécessaire pour réussir à apprendre à lire de disposer d'atouts de réussite dont disposaient la plupart des enfants qui étaient très bons lecteurs en fin de CP.

Concrètement, notre démarche se décline sur deux niveaux. Sur le terrain, des animateurs, rémunérés par les municipalités, prennent chaque soir en charge cinq enfants dans les locaux de l'école et leur font vivre des situations de confort culturel et affectif dont bénéficient les enfants les plus favorisés ; les séances quotidiennes d'une heure et demie comportent un enchaînement de séquences très précisément définies. Ces animateurs accompagnent aussi les parents, qui doivent devenir des supporteurs efficaces de la réussite de leur enfant. Cette action de terrain revient environ à 1 200 euros par enfant.

Sur un deuxième niveau, les ingénieurs Coup de Pouce Clé de l'Apfée font connaître le dispositif aux municipalités, forment les animateurs, et les suivent tout au long de l'année. Il suffirait de 120 ingénieurs pour susciter la prise en charge de 60 000 enfants par an, ce qui changerait radicalement la donne sociale des débuts de scolarité. Ce travail d'ingénierie coûte environ 300 euros par enfant et est financé pour moitié par le mécénat.

En 1994, des chercheurs nous avaient assuré qu'il était possible de faire en sorte que tous les enfants soient en mesure de lire et d'écrire à l'issue du CP. Pour ce faire, ils

avaient souligné la nécessité de changer la manière d'enseigner à l'école et de modifier l'environnement extrascolaire de certains enfants ; ils avaient aussi fait des propositions précises d'actions concernant ces deux volets. Nous nous sommes alors tournés vers le ministre pour relayer ces propositions, et susciter leur mise en œuvre, à titre expérimental sur un millier d'enfants. Le ministre a refusé. En écho nous avons proposé, en tant qu'association, de susciter nous-mêmes ces expérimentations sous réserve de l'octroi d'un soutien financier. Nous avons été vivement encouragés à agir en ce sens, mais sans soutien financier du ministère ; c'est ce qui nous a conduits à rechercher des mécènes.

Liliane Bettencourt et son mari André ont alors apporté un premier soutien de mécénat et persuadé le ministre d'entrer dans le jeu de cette prévention, laquelle fonctionne aujourd'hui dans plus de 240 villes, plus de 70 départements et 20 régions. Il accueille cette année 9 300 enfants, l'ambition étant d'ici 5 ans de susciter l'accueil de 60 000 enfants par an. A cette échelle, la donne sociale des débuts de scolarité sera radicalement changée.

Une précision pour terminer. Les pilotes de l'Education nationale changent souvent : nous avons eu huit ministres depuis 1995. En l'absence de pérennité des choix de l'Etat, le programme Coup de Pouce Clé aurait sombré sans le soutien de nos mécènes dont le cercle s'est élargi avec, en première ligne, la Caisse des Dépôts, la fondation Bettencourt Schueller et Total. Sans mécénat élargi et pérenne, le changement radical de la donne sociale que j'ai évoqué ne se produira pas.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Les chercheurs parlent d'un « couloir de l'illettrisme » : nous savons que 10 % à 15 % des enfants sont en très grande difficulté dès le CP. Ce couloir est en réalité poreux, mais commence en effet dès les plus petites classes. En outre, on constate s'agissant de l'implication des familles que le ministère s'est inspiré de votre action, avec notamment la mallette des parents expérimentée par Martin Hirsch dans l'académie de Créteil et qui est amenée à être généralisée.

Jean-Jacques MOINE

Agir ainsi au niveau des collèges est, certes, une très bonne chose. Notre différence est de susciter l'adhésion des parents dès le début de la scolarité et de manière quotidienne. En tout état de cause, de tels efforts du ministère de l'Education nationale sont tout à fait appréciables. Le ministère soutient aujourd'hui le programme Coup de Pouce Clé.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Gaëlle Simon, l'Institut Télémaque travaille également en collaboration avec le ministère de l'Education nationale. Il promeut aussi l'égalité des chances, en accompagnant jusqu'au bac des élèves issus de milieux modestes, et compte 15 entreprises partenaires.

Gaëlle SIMON

En effet, plusieurs entreprises sont partenaires de Télémaque : ADECCO, AXA, BPCE, CISCO, DARTY, EDF, LA POSTE, PPR, REXEL, SCHNEIDER ELECTRIC, SFR, TECHNIP, TOTAL, UBS, VEOLIA.

Créé en 2005 en partenariat avec le ministère de l'Education nationale, l'Institut Télémaque a pour objectif de participer à la relance de l'ascenseur social, en accompagnant des jeunes, brillants et motivés (collégiens scolarisés en ZEP et apprentis en formation professionnelle), issus de milieux défavorisés.

L'Institut Télémaque veut donner à chaque jeune les chances qu'il mérite, un enfant d'immigré ou d'ouvrier ayant moins de chances de réussite qu'un enfant de professeur ou de cadre.

Chaque jeune bénéficie d'un double tutorat, autour d'un référent pédagogique issu de l'équipe de l'établissement, et d'un tuteur d'entreprise, salarié bénévole d'une de nos entreprises partenaires. Chaque jeune bénéficie également d'un soutien financier versé à l'établissement, et non pas à la famille. Le tuteur d'entreprise et le référent pédagogique décident ensemble de l'utilisation de cette enveloppe financière. Les jeunes sont sélectionnés au collège, notre objectif étant de les suivre jusqu'au bac, général ou professionnel. Leur objectif est d'obtenir le bac avec mention, si possible bien ou très bien afin qu'ils puissent ensuite s'intégrer dans d'autres dispositifs, tels que celui de la fondation Francis Bouygues.

Le rôle des tuteurs d'entreprise est d'ouvrir ces jeunes sur l'extérieur. Le frein principal à leur réussite n'est pas seulement d'ordre financier. Il leur manque également une ouverture socioculturelle et la connaissance de codes, qu'ils n'ont pas pu apprendre chez eux. L'action bénévole du tuteur peut consister, concrètement, à organiser des sorties le week-end au cinéma, au musée ou bien tout simplement à échanger avec son filleul sur différents sujets. Les tuteurs leur enseignent également les codes du monde professionnel, en proposant par exemple des visites de leur entreprise. Ces actions sont menées en concertation avec le référent pédagogique, qui s'attache davantage au suivi scolaire.

Télémaque organise aussi régulièrement des réunions d'échanges et de partage d'expériences entre tuteurs, et réunit chaque année tous ses élèves pour la Journée Télémaque à Paris, à l'occasion de laquelle l'association procède à une remise de prix par une personnalité connue (comme par le passé Xavier Darcos, Rama Yade ou Martin Hirsch cette année). Cet évènement permet aux univers de l'Education nationale et de l'entreprise, trop souvent éloignés, de se rencontrer et se rapprocher.

Nous suivons 200 jeunes, pour la plupart en 3^{ème}. Certains jeunes intègrent de grands lycées parisiens, même si ce n'est pas notre objectif pour tous. Cette année, 9 de nos élèves passent le bac !

Notre accompagnement financier n'a pas vocation à faire du social. En revanche, nous permettons à certains jeunes de réaliser des séjours éducatifs à la montagne ou des séjours linguistiques, ce qu'ils n'auraient pas l'occasion de faire autrement.

Nos élèves ont un bon niveau scolaire à leur arrivée dans le programme, mais souffrent davantage d'un grand décalage culturel. C'est ce décalage que nous entendons pallier grâce à l'ouverture culturelle que peut apporter le tuteur d'entreprise. *Un film est diffusé (film disponible sur www.institut-telemaque.org).*

Emmanuel DAVIDENKOFF

La fondation groupe Adecco a été créée en 2002 autour des thématiques de l'insertion sociale, d'axes tels que le soutien et l'orientation scolaires, l'accès à l'information et la citoyenneté.

Jérôme GERVAIS

Depuis peu, l'insertion professionnelle est un autre de nos champs d'intervention. Il consiste à soutenir des structures d'insertion par l'activité économique, mais aussi à financer des projets levant les freins périphériques à l'accès à l'emploi tels que la mobilité ou le logement.

La fondation groupe Adecco présente deux caractéristiques spécifiques. La première concerne notre façon d'accompagner les associations. De plus en plus, nous croisons du mécénat en nature, du mécénat de compétences et du mécénat financier. Notre ambition est ainsi de participer à la professionnalisation des associations. Notre seconde spécificité réside dans notre expérience sur le champ de l'éducation, qui constitue notre champ d'intervention historique. Il se pose ainsi la question des raisons pour lesquelles nous avons choisi de nous investir dans le champ de l'éducation. Le groupe Adecco est un intermédiaire de l'emploi. Nous faisons travailler environ 150 000 personnes par jour. Chaque jour, nous constatons que le problème de l'insertion professionnelle trouve d'abord sa cause dans des rendez-vous manqués dans le cadre scolaire. Notre responsabilité est donc de permettre la réussite scolaire pour assurer une employabilité future aux jeunes. Par ailleurs, notre implication en termes de mécénat dans le champ de l'éducation est aussi un choix de l'entreprise. En effet, le domaine de l'éducation peut être appréhendé de différentes manières, qui peuvent ou non impliquer le mécénat. Le groupe Adecco fait le pari que le mécénat est le bon levier pour aborder la question de l'éducation.

De notre point de vue, le mécénat est un levier neutre qui doit permettre d'œuvrer au rapprochement des entreprises et des associations, notamment éducatives. Il a l'avantage de permettre à chacun de rester dans son rôle. La fondation groupe Adecco ne remplacera jamais le travail des associations. Il n'en a pas les compétences, mais il peut contribuer à leur action.

Les entreprises et le monde de l'éducation sont en train de se rapprocher et trouvent des complémentarités, même s'il reste encore beaucoup à faire. Entre ces deux

sphères, il existe un malentendu à la base, reposant sur un déficit de concertation. Notre pari est d'impliquer les collaborateurs du groupe Adecco dans le champ de l'éducation. Plus ils interviendront auprès des établissements scolaires, plus les perceptions mutuelles s'en trouveront améliorées.

Concernant le sujet des relations entre le monde de l'éducation et des associations, le sujet n'est pas le même. En effet, si l'Education nationale a réalisé un effort extraordinaire – elle réalise un très bon travail – les associations sont historiquement complémentaires des établissements scolaires. Il existe des milliers de dispositifs, certains meilleurs que d'autres. Mais se pose aujourd'hui la question du financement de ces dispositifs. Nous avons beaucoup soutenu des structures proposant du soutien scolaire, et nous constatons aujourd'hui que nombre d'entre elles n'ont plus les moyens de réaliser leur action. En tant qu'entreprise, notre rôle est de soutenir ces associations.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Le mécénat repose sur la relation humaine, sinon il ne fonctionne pas.

Jérôme GERVAIS

C'est notre conviction. Si le mécénat est un bon levier, c'est parce que l'éducation reste d'abord une question humaine. Nous intervenons entre autres auprès de l'Institut Télémaque et d'Entreprendre pour Apprendre, notre partenaire privilégié. Nous estimons en effet qu'il est important de soutenir des actions ayant trait à la découverte de l'entreprise et de l'esprit entrepreneurial. Nous soutenons ce type de projet, car notre fondation est pragmatique. Nous tenons à cette dimension humaine qui privilégie la rencontre des jeunes scolarisés avec les entreprises, mais aussi un apprentissage par la pratique.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Entreprendre pour Apprendre France est une fédération nationale d'associations éducatives, reliée à une fédération internationale.

Marc FLECHER

En effet. Cette démarche pédagogique nous vient des Etats-Unis et est arrivée en Europe après la première Guerre mondiale. Une association européenne fédère les mêmes structures que la nôtre sur l'ensemble du territoire européen et développe des programmes de pédagogie à l'entrepreneuriat, des classes de maternelle jusqu'aux étudiants. L'implication d'Adecco auprès d'Entreprendre pour Apprendre est effectivement réelle. Pour preuve, j'ai déposé un projet auprès de la fondation Adecco il y a quelques années, et notre coprésidence est aujourd'hui assurée par moi-même en tant que représentant de l'Education nationale puisque je suis proviseur, et François Davy, président d'Adecco France.

Cela témoigne de l'importance de la relation entre l'école et l'entreprise, et de la nécessité de travailler en bonne intelligence. L'ensemble des réseaux patronaux et

d'accompagnement à la création d'entreprises en France sont également représentés à notre conseil d'administration. Nous avons signé un accord-cadre avec le ministère de l'Education nationale pour développer la mini-entreprise dans l'ensemble du système éducatif français. Nous avons aussi un accord de partenariat avec l'enseignement catholique. L'une des valeurs de l'association repose en effet sur une approche très consensuelle, touchant le plus grand nombre de jeunes.

Entreprendre pour Apprendre développe des programmes de pédagogie à l'entrepreneuriat, dont l'un est appelé « la mini-entreprise ». Ce programme permet à des jeunes, dès la classe de 3^{ème}, de créer une véritable entreprise, avec un compte bancaire, constitution du capital de départ et élaboration de l'organigramme de l'entreprise. A chaque étape, des supports pédagogiques permettent l'acquisition d'un certain nombre de compétences. Plus généralement, l'objectif est de travailler sur l'estime et la connaissance de soi. Ce type de dispositif permet aux jeunes de gagner en confiance et d'appréhender l'avenir avec un œil tout à fait différent.

De même, au sein de ce parcours, des chefs d'entreprise ou des salariés viennent auprès des jeunes pour les coacher, faisant vivre une relation dynamique entre l'école et l'entreprise. Il me paraît en effet important de mettre fin à certains clivages, en faisant en sorte que ces deux mondes se rapprochent physiquement, par des visites d'entreprises permettant aux jeunes de faire le lien entre leur fonction dans leur mini-entreprise et celle dans l'entreprise visitée.

Le parcours de ces jeunes dans le dispositif de mini-entreprise est ponctué par des championnats à l'échelle régionale. Nous intervenons sur quatre types de publics : les collégiens, les lycéens, les post-bacs et, à la demande du ministère du Travail et de l'Emploi, sur les jeunes de 16-25 ans en insertion de façon à les ramener sans formation dans le monde du travail. Nos résultats sont tout à fait positifs. Les premiers jeunes de ces quatre catégories sont sélectionnés pour le championnat national, qui a eu lieu le week-end dernier. Le lauréat a la chance de pouvoir concourir au championnat européen de la mini-entreprise, qui se déroule tous les ans au mois de juillet.

Nous nous trouvons à la fois sur une démarche de création d'entreprise accompagnée par des entrepreneurs et des enseignants, mais également sur un parcours de connaissance et d'estime de soi. Dernièrement, nous avons travaillé à l'évaluation des compétences entrepreneuriales développées à travers la mini-entreprise. L'harmonisation des systèmes éducatifs européens passe par l'édification d'un socle commun de compétences et de connaissances au sein des 27 pays européens. La France avait un léger retard dans ce domaine, qu'elle est en train de combler. Notre travail auprès du ministère vise à introduire l'évaluation par compétences dans les piliers 6 et 7, à savoir les compétences civiques et l'initiative, l'autonomie et la responsabilité. L'idée est notamment d'introduire l'évaluation par compétences, au-delà de la note classique. Notre objectif avec la mini-entreprise est ainsi de permettre au jeune d'auto-évaluer ses compétences. Cette auto-évaluation sera

validée par l'enseignant, mais aussi par l'entrepreneur du dispositif.

L'Education nationale travaille depuis de longues années avec les entreprises. J'ai la chance de diriger un établissement professionnel et technique, et je rappelle qu'avec la réforme du bac professionnel, les périodes de formation en milieu professionnel comptent pour 22 semaines sur 3 ans. L'enjeu pour nous porte sur les annexes pédagogiques, et les compétences qui doivent être développées en entreprise. Cela recoupe la problématique de la formalisation des relations entre les établissements scolaires et les entreprises. Nous y travaillons très activement, comme en témoigne le nombre de conventions que nous passons directement avec les entreprises de sorte que l'accueil des jeunes dans cet univers se passe dans les meilleures conditions possibles.

Emmanuel DAVIDENKOFF

La fondation La Dépêche est la première fondation créée par un groupe de presse régional. Sa vocation est sociale et éducative, et repose sur plusieurs programmes clés dont un système de bourses actives pour les bacheliers de Midi-Pyrénées.

Marie-France MARCHAND-BAYLET

La fondation du groupe La Dépêche a été créée en 2008. Elle propose deux programmes clés.

Le premier est celui des bourses actives, qui consiste à sélectionner chaque année une trentaine de bacheliers sur des critères de revenu, d'excellence, de projet et de territoire. Cette année, nous avons reçu 257 dossiers. 70 candidats sont présélectionnés, ils devront se présenter à une audition devant un jury composé d'une personne issue du monde de l'entreprise et d'une autre de l'enseignement supérieur. Au terme de ce processus, nous remettons aux trente lauréats un ordinateur portable et leur accordons une bourse de 2 500 euros par an, cumulable avec leur bourse d'Etat.

De plus, nous désignons un tuteur qui les accompagnera dans leurs études. Celui-ci est tenu de remettre chaque mois à la coordinatrice pédagogique de la fondation une fiche de suivi. Nous avons également signé un partenariat avec le CROUS pour que nos boursiers soient prioritaires sur les chambres étudiantes. En effet, si l'on parle des enfants défavorisés de banlieue, on néglige souvent la situation des enfants nés au fin fond des territoires. Par ailleurs, nous nous engageons également à trouver un stage d'été rémunéré dans la filière de formation de l'étudiant, si possible dans son département d'origine.

Les tuteurs sont pour partie collaborateurs de l'entreprise, mais aussi issus de différentes filières professionnelles. De plus en plus de collaborateurs s'investissent et souhaitent participer à cette mission. Toulouse comptant de nombreuses écoles d'ingénieurs, nous avons peu de difficultés à trouver des tuteurs. Des relations se nouent rapidement entre l'élève et le tuteur, si bien que le rôle de ce dernier ne se limite bientôt plus à l'aspect pédagogique et il devient plus largement un tuteur civique. En retour, les jeunes leur apportent aussi beaucoup.

L'an dernier, nous avons fait visiter les communautés européennes à nos boursiers. Cette année, nous leur proposerons une visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Pour chacune des promotions, nous choisissons un parrain prestigieux qui, à l'occasion de la soirée annuelle de la fondation accueille les nouveaux lauréats et leurs remet le « paquetage » de rentrée. Il est important de mettre les jeunes en valeur pour leur montrer combien nous croyons en eux, et également pour les valoriser auprès de leurs parents. Chaque année, j'invite les lauréats et les tuteurs au siège du groupe La Dépêche. Lorsque je leur demande comment ils perçoivent notre action, ils me répondent à l'unanimité voir dans le tuteur le plus grand soutien que nous leur apportons. Ils nouent avec eux un réel lien affectif, et expliquent bien souvent qu'ils se sentent pour la première fois écoutés, voire aimés, par un adulte. Cela nous confère d'autant plus de responsabilités.

Le second programme est la création du « Conservatoire des Savoir-Faire de Midi-Pyrénées ». L'idée est de recenser dans une base multimédia l'ensemble des métiers existants dans la région. Je demande à mes équipes départementales de sélectionner les entreprises qui détiennent les meilleurs savoir-faire. Ensuite nous organisons des visites et réalisons des films en faisant témoigner les plus jeunes collaborateurs, cela facilite le lien avec les nôtres. Avec l'aide de ces entreprises, nous remplissons des fiches-métiers par pôles et filières, recensant les compétences nécessaires, les centres de formation et les écoles permettant d'accéder à ces professions. Nous avons rassemblé l'ensemble de ces informations sur le Conservatoire.

Les jeunes se rendent sur ce site, et en renseignant leurs aspirations ou leur personnalité, se voient proposer une liste de métiers qui redirige ensuite vers une vidéo sur l'entreprise concernée. Ils voient ainsi immédiatement à quoi correspond l'activité qu'ils envisagent. 1 200 métiers sont aujourd'hui répertoriés, et nous en entrons de nouveaux chaque semaine. Cela va du tailleur de pierre dans le Lot au fabricant de miroir d'Herschel ou d'Hubble.

Ce conservatoire est destiné aux classes d'orientation de 4^e / 3^e / Terminale, mais l'effet induit est la valorisation des entreprises des territoires, souvent ignorés.

Emmanuel DAVIDENKOFF

La relation humaine est une nouvelle fois centrale, pour l'enfant, les parents, le tuteur mais aussi l'enseignant.

Armelle Carminati-Rabasse, la fondation Accenture est mondiale, avec des déclinaisons nationales. En France, vous soutenez notamment le programme de l'ESSEC « Une grande école, pourquoi pas moi ? » ou la classe prépa du lycée Henri IV. Vous permettez aussi à vos salariés de s'impliquer par du mécénat de compétences.

Armelle CARMINATI-RABASSE

Accenture a cherché à se trouver une vocation sociétale qui lui ressemble, et qui ne soit pas périphérique à sa vocation marchande première. En effet, la promesse doit être durable et tenable, à plus forte raison lorsqu'elle s'adresse à un public jeune. Accenture est une société de conseil de 180 000 personnes, présente dans 55 pays. Avant d'être présidente de la fondation, je suis avant tout responsable du capital humain d'Accenture. C'est bien notre préoccupation pour le capital humain, dont nous sommes très consommateurs, qui nous amène à nous intéresser à notre vocation sociétale au sens large.

Dans le conseil, nous sommes gourmands de talents. Nous recrutons en moyenne 55 000 personnes par an, même si l'année dernière a été plus difficile avec « seulement » 19 000 embauches. La moyenne d'âge dans l'entreprise est de 30 ans. Nos collaborateurs sont privilégiés, mais nous savons que des talents existent partout, et n'ont pas eu la chance ou les moyens d'éclorre. Nous avons donc développé notre réflexion autour de la thématique de l'employabilité, celle que nous promettons nous-mêmes à nos collaborateurs. Nous voulions trouver le champ où nous serions les plus crédibles vis-à-vis de l'extérieur. En effet, dans la mesure où nous recrutons des collaborateurs à bac +5 et bac +2, nous sentons bien que nous nous adressons à un public largement sélectionné par les systèmes en amont.

La fondation Accenture existe en France depuis 16 ans. Nous avons cherché à nous intéresser à la façon d'offrir l'envie, et les moyens pour la mener à bien, à des publics les plus proches de notre porte d'entrée, où nous nous sentons le plus compétent. Ainsi, nous avons commencé par tester la question du tutorat et du coaching, pour aider les jeunes talents à avoir cette « niaque ». Nos premières tentatives étaient donc tournées vers l'accompagnement, à travers le programme « Une grande école, pourquoi pas moi ? » avec l'ESSEC. Nous avons aussi été les parrains de la première promotion de la classe préparatoire du lycée Henri IV. L'idée n'est pas de nous mêler des contenus pédagogiques ; l'objectif est avant tout de donner une vision concrète aux jeunes sur l'utilité et la finalité de ces études exigeantes. Le jeune doit pouvoir se projeter et précisément savoir à quel métier sa formation le mènera.

Dans son métier, Accenture intervient avant tout en mode mission chez ses clients. Depuis plus de 7 ans, notre système de mécénat de compétences fonctionne sur le même principe – à la différence près que nous ne le facturons pas – vis-à-vis d'associations, d'ONG ou d'organisations diverses dont la vocation est d'aider ces jeunes. Nous avons la compétence pour organiser et rationaliser toutes les bonnes volontés ; c'est dans ce domaine que nous sommes les plus professionnels. Sur ces modes d'intervention, nous intervenons vers de nombreux horizons.

En France, la fondation ne s'est pas immédiatement lancée sur le terrain social national, probablement par ignorance. Notre première expérimentation s'est donc déroulée au Cambodge, où nous avons construit à Phnom-Penh une école de niveau

bac +2 en informatique avec l'aide de nos partenaires. En quelques années, en sont ainsi sorties des promotions de jeunes tous issus de milieux défavorisés. Deux ans après leur bac, ils exercent un métier leur offrant cinq fois le salaire cambodgien moyen, permettant de faire vivre leur village et rescolariser les jeunes de leur famille. Cette démarche a été l'occasion de créer l'ONG Passerelles Numériques, qui s'est depuis également implantée aux Philippines et au Vietnam.

Forts de ce type d'expériences, nous sommes revenus sur le terrain français, après avoir appris sur la meilleure façon de nous rendre utiles. Nous intervenons à des échelles très différentes. Par exemple, nous sommes en train de montrer un partenariat avec une association de quartier de Nanterre qui s'appelle Zy'va. Il s'agit d'une petite structure qui ne compte que 11 bénévoles, mais notre philosophie d'intervention nous permet d'agir en mode mission, sans écraser les talents des bénévoles mais en leur donnant les usages précieux et rationnels de l'entreprise. Les ressources sont maigres et vont décroissantes ; l'amélioration de l'aide à la scolarisation d'un public fragile et grandissant nécessite plus que jamais une grande efficacité dans le travail. Le monde associatif est encore trop éloigné de celui de l'entreprise, et la méconnaissance réciproque reste grande – et soyons honnêtes, peut même aller jusqu'à la méfiance.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Merci. Les salons de l'Etudiant organisent une remise de trophées pour les associations ; nous avons constaté que nos projets de financement s'axaient de moins en moins vers l'international, et se recentraient sur des actions d'une plus grande proximité. Nous avons senti une prise de conscience quant à l'existence de problèmes à côté de chez soi.

Armelle CARMINATI-RABASSE

Les entreprises sont toujours placées devant un dilemme pour savoir si leur mission sociétale doit les conduire à intervenir près de chez elles, ou dans des pays plus lointains et autrement plus défavorisés. Cet équilibre est toujours difficile à trouver.

Je signale que nous sommes aussi en train d'essayer de propulser une dernière formation d'association en mode mission. Des jeunes collaborateurs d'Accenture sont en train de mettre sur pieds une organisation appelée Alteraction, qui a pour mission d'essayer d'inviter les jeunes des Grandes Ecoles à se spécialiser sur des actions sociétales. L'idée est ainsi de faire du mécénat de compétences, avant même d'être salarié de l'entreprise et pour donner à notre jeunesse le goût pour ce type d'engagements.

Emmanuel DAVIDENKOFF

C'est ce qu'essaie de faire ce matin même Martin Hirsch, avec le lancement de SolidariFrance. Martin Hirsch entend créer des dispositifs sélectifs dans les grandes écoles pour les jeunes ayant envie de servir, en leur donnant notamment la possibilité financière de réaliser cette période « sas » entre le diplôme et l'entrée dans la vie active.

Débat

Emmanuel DAVIDENKOFF

Je me tourne à présent vers la salle. Avez-vous des questions ou souhaitez-vous intervenir ?

Hafid RAHMOUNI, *association Zy'va*

Il existe en effet un fossé entre l'entreprise et l'école. Beaucoup d'acteurs éducatifs interviennent auprès des enfants, et se trouvent aujourd'hui face à un public en très grande difficulté sans forcément pouvoir s'appuyer sur les qualifications nécessaires. Ces associations en difficulté ont besoin de soutien, et de réseau afin non seulement d'ouvrir les portes pour les jeunes, mais aussi de créer une relation entre l'entreprise et le quartier, voire la campagne.

Nous avons travaillé avec l'Institut Télémaque il y a trois ans. Technip nous avait demandé de repérer des jeunes collégiens de Nanterre, et entendait par notre intermédiaire mettre un pied dans l'école. En effet, nous connaissons bien les réticences des professeurs à travailler avec l'entreprise. Cette opération a été lancée il y a trois ans. Nous souhaiterions aussi que l'Institut Télémaque imagine des partenariats avec des acteurs locaux (associations de soutien scolaire, centres sociaux, etc.) afin de repérer au plus tôt – pourquoi pas dès la maternelle – les enfants nécessitant un accompagnement.

Gaëlle SIMON

Nous avons déjà du mal à trouver des entreprises intéressées pour soutenir des élèves du collège jusqu'au bac. Je suis d'accord avec vous : plus l'accompagnement aura lieu en amont, meilleurs seront les résultats. Néanmoins, elles font déjà un effort important en s'engageant sur 5 ou 6 ans ; un engagement sur 10 ans me paraît difficilement envisageable.

Alain CHATELIN, *fondation Motrice*

Menez-vous des expériences sur le handicap ? L'idée d'un soutien aux enfants en difficulté pourrait être élargie à certains enfants aux besoins particuliers.

Marie-Lorraine KERR, *fondation du Crédit Mutuel pour la lecture*

Notre fondation a presque 20 ans d'existence aujourd'hui. Notre premier programme « Lire la ville » consiste notamment en des partenariats avec des rectorats et vise à permettre l'accompagnement du projet d'un enseignant tout au long de l'année par des écrivains, architectes ou encore photographes. Outre son apport

financier, notre fondation crée une synergie. Elle adopte une approche où chacun reste à sa place : le pédagogue reste le pédagogue, et les intervenants extérieurs s'impliquent via le tissu associatif. Chaque projet s'élabore et se cultive en fonction du terrain local, à travers un soutien financier accordé académie par académie.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Vous exprimez à nouveau le principe selon lequel chaque intervenant doit rester à sa place, comme Armelle Carminati-Rabasse l'a souligné.

Florence CASTERA, A faire à suivre

Quel est le profil des tuteurs ? S'agit-il de cadres, d'employés, ou plutôt de techniciens ?

De la salle

Ma question porte également sur les tuteurs. Fixez-vous des critères de sélection, et parvenez-vous à gérer l'équilibre entre l'offre et de la demande ?

Emmanuelle CHASSAGNE, professeure

Je remercie tous les intervenants pour ce qu'ils font pour nos jeunes. Ma question s'adresse à Marc Flecher ; réalisez-vous des créations de mini-entreprises à l'export ?

Marc FLECHER

Absolument. Nous travaillons notamment de plus en plus sur une démarche de commerce, avec des coopératives dans divers pays. Il existe une forte attente des jeunes pour travailler à l'étranger, et particulièrement sur les thèmes du développement durable et du commerce équitable. Cela rejoint la dimension citoyenne des mini-entreprises. Dans mon établissement, une mini-entreprise va travailler avec une coopérative au Maroc, en important de l'huile d'argan pour la revendre ici.

Marie-France MARCHAND-BAYLET

S'agissant des tuteurs, nous avons dans un premier temps pensé faire appel à des étudiants de niveau bac +4 en pensant qu'ils seraient les mieux à même de réaliser l'accompagnement de nos publics. Nous nous sommes cependant rendus compte que ces tuteurs n'avaient pas le temps de s'occuper des jeunes lorsqu'eux-mêmes se trouvaient en période d'examens. Nous nous sommes donc tournés vers des professionnels. Leurs profils sont divers et reflètent la variété des filières.

Concernant la question du handicap, à la fondation nous soutenons plusieurs jeunes présentant un handicap physique ou social.

Par ailleurs, à la suite de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, j'ai créé l'association Toulouse Atout Cœur qui intervient en faveur de toutes les formes de handicap de l'enfance, qu'il soit physique, mental ou social. Nous organisons tous les ans une soirée de ventes aux enchères pour récolter des fonds. Ceux-ci sont reversés aux associations œuvrant dans ce domaine.

Gaëlle SIMON

Les profils de nos 200 tuteurs sont variés, en termes d'âge, de sexe ou de catégorie socioprofessionnelle. Les cadres sont majoritaires, mais nous comptons aussi des employés ou des assistantes. Le principal critère de sélection est bien la motivation, outre la nécessité d'appartenir à une entreprise partenaire. Nous avons plutôt du mal à trouver suffisamment de tuteurs, les entreprises ne communiquant pas suffisamment en interne.

S'agissant des enfants handicapés, l'association Arpejeh s'implique spécifiquement dans ce champ, en travaillant sur l'intégration des étudiants handicapés.

Armelle CARMINATI-RABASSE

Je demande d'abord à mes dirigeants de s'investir dans le tutorat, afin de susciter une impulsion par l'exemple. Chez Accenture, j'ai la chance de pouvoir compter sur des dirigeants jeunes. La relation de tutorat est un cadeau réciproque. Pour les cadres issus des circuits sélectifs, il s'agit d'une prise de réalité sur la richesse des talents, quelle que soit leur forme.

Délibérément, notre démarche est donc d'aller chercher les tuteurs vers « le haut de l'escalier ». Le volontariat ne pourra s'en trouver que renforcé. En mode mission, sur le mécénat de compétences, les tuteurs sont relativement plus jeunes. En effet, il s'agit pour eux d'un moyen de contribuer tout en continuant à enrichir leur propre carrière.

Emmanuel DAVIDENKOFF

En tout état de cause, nous avons constaté à L'Etudiant que la possibilité de pouvoir faire du mécénat de compétences devient pour les jeunes diplômés un réel critère de choix de l'entreprise.

Jérôme GERVAIS

Dans le groupe Adecco, les tuteurs ont plutôt des profils de cadres, ce qui ne diffère finalement pas tellement du profil des bénévoles en France.

Pour revenir sur la question des projets éducatifs destinés à des publics handicapés, alors que cette population est l'une des plus fragiles, notre fondation reçoit très peu de projets sur ce champ là. Chaque année, nous recevons environ 500 dossiers de candidature de la part d'associations. Parmi eux, seule une trentaine concerne la problématique de l'éducation et du handicap, ce qui est peu. Nous avons donc des difficultés à en trouver, mais nous sommes preneurs !

Table ronde

Ecoles et entreprises main dans la main

Jean-Louis CHAUSSENDE

président de la fondation KPMG

Nicolas CREPELLE,

président de la fondation partenariale de l'Université Pierre et Marie Curie

Chantal DARDELET,

responsable du pôle Egalité des chances de l'ESSEC

Eléonore de LACHARRIÈRE,

déléguée générale de la fondation Culture & Diversité

Fernand NASARI,

proviseur du lycée Jean Renoir de Bondy

La table ronde est animée par **Emmanuel DAVIDENKOFF,**
directeur de la rédaction de l'Etudiant.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Le rapprochement entre les mondes de l'entreprise et de l'éducation ne va pas de soi. Pour autant, des initiatives fonctionnent et font tomber des barrières, et nous sommes ici pour les faire partager grâce aux cinq intervenants de cette table ronde. Jean-Louis Chaussende, la fondation KPMG a créé un programme lycée reposant sur un partenariat avec des lycées professionnels, à travers lequel vous proposez un parrainage de classes par le cabinet, ainsi que des stages découverte pour des élèves en bac professionnel comptabilité.

Jean-Louis CHAUSSENDE

Nous sommes une jeune fondation, qui n'a pas encore 3 ans, et qui a été créée à l'initiative de Jacques Rigaud, membre du Comité stratégique de KPMG et fondateur d'ADMICAL. Nous avons créé cette fondation en appui de nos collaborateurs qui s'investissaient dans des associations. Depuis plus de deux ans, nous avons démarré sur toute la France un partenariat avec une vingtaine de lycées et une quarantaine de classes. Nous sommes présents dans les banlieues parisiennes, marseillaises, ou lyonnaises, mais aussi dans des villes de province de taille moyenne comme Orléans, Caen ou Albi.

Dans le cadre de notre convention passée avec le ministère de l'Education nationale, notre action s'articule autour du tutorat, de journées découverte et de stages.

Le tutorat est le fait de jeunes de chez KPMG. Ces juniors, sortis de l'enseignement supérieur, sont passés par ces établissements et ont une disponibilité particulière pour aller parler aux jeunes des ZEP. Intervenant par deux, chacun prend en charge la moitié d'une classe et raconte son parcours. Ils doivent leur montrer qu'il existe un cheminement pouvant les conduire à la réussite professionnelle, en les amenant à envisager leur avenir et leur perspective d'emploi, au-delà de leur quotidien de lycéen.

La journée découverte s'organise autour d'une quinzaine d'élèves maximum. C'est l'occasion pour ces jeunes de découvrir notre cabinet à la Défense, ce qui constitue souvent une expérience très forte. Pour la plupart, ils découvrent cet univers de travail – comme c'est également souvent le cas des professeurs qui les accompagnent. Nous présentons aux jeunes nos responsables RH, et leur expliquons de façon ludique ce qu'est la comptabilité. Ils passent dans les bureaux, et nous leur imposons un certain savoir-être en les enjoignant à venir bien habillés. Nous tenons à ce savoir-être. Nous avons eu des retours très positifs sur ces journées.

Le troisième axe concerne les stages. Nous nous efforçons, dans la mesure du possible, d'engager quelques stagiaires chaque année, certains se voyant recrutés par la suite. KPMG est le premier cabinet de conseil en France : nous comptons 7 500 employés, et affichons un chiffre d'affaires de l'ordre de 900 millions d'euros. Du fait d'un turnover assez important, nous recrutons 1 500 jeunes par an.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Quelles seraient les conditions réciproques à fixer à l'entreprise et l'Education nationale pour que ces initiatives fonctionnent ?

Jean-Louis CHAUSSENDE

Nous attendons de l'Education nationale qu'elle prenne pleinement la mesure de ce qu'est la réalité de l'entreprise, une fois le bac professionnel ou le BTS comptabilité en poche. Nous constatons avec bonheur que notre démarche suscite presque uniquement des retours positifs, tant de la part des élèves que du corps enseignant. Bien entendu, nous ne nous substituons pas au corps enseignant, mais travaillons main dans la main en capitalisant sur l'expérience de chacun. En outre, nous n'avons pas mesuré les effets en interne d'une fondation. Elle crée réellement un sentiment de partenariat très fort au sein de la collectivité, et développe une fierté d'appartenance à l'entreprise.

Nous manquons encore de recul pour mesurer l'impact réel de nos démarches. Les proviseurs nous ont toutefois fait savoir que les taux de réussite des élèves que nous avons accompagnés étaient exceptionnellement bons.

Parallèlement, nous travaillons en partenariat avec l'association CréaJeunes de Maria Nowak, créatrice du microcrédit en France, auprès de jeunes qui créent leur entreprise. Enfin, avec EADS, nous avons créé un partenariat avec un jeune plein de dynamisme issu des banlieues, Majid Al Charoudi, qui a monté une association pour la diversité économique. Notre rôle est de lui procurer des marchés.

Notre fondation s'appuie sur une dotation annuelle de 300 000 euros et emploie trois collaboratrices enthousiastes.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Eléonore de Lacharrière, quelles sont les conditions d'un partenariat efficace entre le monde de l'entreprise et celui de l'Education nationale ?

Eléonore de LACHARRIÈRE

Fimalac est une holding qui compte à peine 30 salariés ; de fait, nous ne sommes pas en mesure de travailler sur le mécénat de compétences. Cette entreprise détient Fitch, troisième agence de notation dans le monde. Fimalac n'a pas de produits grands publics et travaille peu en France. Notre fondation d'entreprise est issue d'un long parcours de mécénat au sein de Fimalac, initié en 1991. Elle est opérationnelle sur ses programmes, avec un objet social et un champ d'action se focalisant sur l'accès aux arts et à la culture à destination des jeunes de l'éducation prioritaire.

Créée en 2006, la fondation Culture et Diversité fait en sorte que l'école donne la main soit à des institutions culturelles, soit à des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la Culture. Dans le cadre d'une convention tripartite pluriannuelle passée avec les deux ministères de la Culture et de l'Education nationale, nous avons mis en place un certain nombre de processus nous permettant au niveau national de repérer dans les lycées d'éducation prioritaire les élèves qui souhaitent se diriger vers ce type d'études. Nous travaillons en collaboration avec l'inspection générale, les inspecteurs d'académie, les rectorats, les fournisseurs et les professeurs. Nous informons les équipes pédagogiques et administratives sur ce que sont les grandes écoles sous tutelle du ministère de la Culture ; charge aux professeurs de repérer au sein de leurs classes les élèves présentant le profil et la motivation correspondant à ces études.

Une fois les candidatures apportées par les professeurs, nous réalisons une première étape d'information des élèves, avec du tutorat entre les étudiants des écoles et les lycéens, des visites des établissements, des présentations de débouchés professionnels, etc. Nous travaillons avec l'Ecole du Louvre, la FEMIS, les écoles supérieures d'art et les écoles supérieures d'architecture. La grande école de la culture doit faire le lien avec la vie professionnelle, la fondation n'apportant pas le contenu de ces programmes. Seuls nos partenaires culturels en sont en charge, chacun restant dans son domaine de compétence.

Pour les élèves dont la volonté de s'orienter vers ce type d'études est confirmée

s'engage alors l'étape de préparation au concours. Nous travaillons sur le même concours que pour les autres, sans qu'il soit question de quota. En revanche, notre action vise à aider en amont à la préparation du concours. Les élèves passent leurs vacances scolaires au sein des écoles qu'ils souhaitent intégrer, l'objectif étant de donner aux élèves des clés de compréhension supplémentaires et utiles en vue du concours.

Notre retour d'expérience est difficile à estimer, puisque notre démarche est récente. Nous constatons toutefois que le taux d'admission de nos élèves à l'Ecole du Louvre est trois fois supérieur au taux moyen. Sur la FEMIS, 5 élèves sur 11 ont été admissibles, là où la moyenne est plutôt de 1 sur 6 au niveau national. Sur les écoles d'art, les résultats sont aussi très encourageants, puisque la grande majorité de nos élèves rentre soit en classe prépa publique soit en école d'art. Nous n'avons connu aucun redoublement. Sur les écoles d'architecture, 1 élève sur 2 serait admissible, contre 1 sur 9 au niveau national.

Emmanuel DAVIDENKOFF

A en juger par vos résultats, L'Etudiant doit vous faire entrer dans son palmarès des classes prépa...

Eléonore de LACHARRIÈRE

Précisément, nos succès reposent sur le fait que nous ne sommes pas une prépa. Ils sont permis par le lien créé entre l'école et les élèves, qui permet un très bon repérage des talents.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Outre cet aspect d'égalité des chances, vous menez également des actions en matière de cohésion sociale et d'accès à la culture.

Eléonore de LACHARRIÈRE

Le deuxième pôle de nos actions est en lien avec l'Education nationale et les institutions culturelles, dans une démarche de diffusion de la culture. Nous travaillons sur les arts plastiques avec l'association La Source de Gérard Garouste, le théâtre du Rond-Point, le festival de danse contemporaine des Rencontres Chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, ou avec Raymond Depardon de l'agence Magnum Photos. Nous nous inscrivons ici dans des programmes de démocratisation culturelle très classiques, établissant un lien entre l'œuvre, l'institution culturelle et l'artiste. Ce lien doit être accompagné, construit sur la durée en relation avec les équipes pédagogiques.

En la matière, nous n'avons rien inventé, et nous sommes contents de reproduire des initiatives similaires même si nous avons structuré cette méthodologie. Nous avons la chance d'avoir des financements. Les établissements culturels partenaires sont choisis par l'Education nationale, dans la mesure où nous n'avons pas la légitimité de démarcher un proviseur pour monter un atelier théâtre. Charge à l'Education nationale de nous orienter où le besoin existe, avant que ne s'engage

avec l'équipe pédagogique un travail de construction des programmes – lequel peut durer un an. Il s'agit donc d'un travail à long terme avec l'équipe pédagogique.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Merci de nous avoir présenté ce modèle, qui diffère de ceux proposés précédemment puisqu'il consiste, par la mise à disposition d'outils, à « faire faire » plutôt qu'à faire.

Fernand Nasari, vous êtes proviseur du lycée Jean Renoir de Bondy, qui participe à un dispositif mis en place par Sciences Po Paris. Comment percevez-vous, depuis votre établissement, l'implication du monde de l'entreprise sur l'enjeu de l'éducation ?

Fernand NASARI

Nous avons démarré le partenariat avec le mécénat d'entreprise par le biais de Sciences Po, école avec laquelle nous étions déjà en partenariat dans le cadre de la convention d'éducation prioritaire depuis 2001. Suite aux événements dans les banlieues de novembre 2005, à l'initiative de Richard Descoings, un certain nombre de chefs d'établissements, professeurs et associations se sont réunis pour réfléchir à la mise en place d'expérimentations pour les établissements situés en zones défavorisées, avec notamment pour objectif l'apprentissage de l'autonomie, la réconciliation avec les études ou le développement de l'ambition des élèves.

Quatre établissements se sont engagés avec Sciences Po dans cette expérimentation à la rentrée 2006, dont le lycée Jean Renoir. A l'époque, Sciences Po avait mis en place un mécénat structuré autour d'une vingtaine d'entreprises pour aider ces établissements à poursuivre cette expérimentation.

Dans mon lycée, l'expérimentation concerne une dizaine de classes, allant de la 2^{de} à la terminale, dans les séries aussi bien générales que technologiques. Les professeurs intervenant dans ces classes sont volontaires et travaillent en équipe. Un projet est fixé par classe par le chef d'équipe. Le mécénat d'entreprise intervient en particulier lorsqu'il s'agit de financer des voyages d'études au long cours. Ceux-ci ne sont en aucun cas présentés comme une récompense : ils appartiennent au projet lui-même et ont pour finalité de le finaliser. Les équipes travaillent en pluridisciplinarité, chaque professeur étant le référent de 4 ou 5 élèves de la classe tout au long de l'année. Il les conseille sur leur orientation, leur réussite scolaire, voire sur leurs problèmes personnels en les mettant au besoin en relation avec l'assistante sociale ou d'autres associations.

Nous fonctionnons depuis 2006 de cette manière. L'année dernière, l'inspection générale est venue dans notre établissement à la demande du ministre de l'Education nationale – Xavier Darcos à l'époque – pour évaluer les résultats de cette expérimentation.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Les chefs d'établissement et les enseignants sont sensibles à l'effet produit par capillarité sur les élèves qui ne sont pas directement concernés par la convention. En effet, la fenêtre semble s'ouvrir pour tous, et pas seulement pour ceux qui auront ensuite la chance d'entrer à Sciences Po.

Fernand NASARI

Tout à fait. Une étude a été menée, montrant que même dans les milieux défavorisés, les enfants osent davantage poursuivre des études d'excellence.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Quel a été l'accueil réservé par les enseignants vis-à-vis de ce dispositif financé par les entreprises ?

Fernand NASARI

Les réactions négatives ont existé, et je mentirais en avançant le contraire. Il existe des blocages, notamment idéologiques. Certains syndicats représentés en conseil d'administration s'opposent à ces projets. Toutefois, les professeurs favorables au projet siègent également dans le Conseil d'Administration, et y sont majoritaires. Les oppositions continuent à exister, mais tendent à s'amenuiser. L'évaluation menée par l'inspection générale a notamment permis de convaincre certains, avec des résultats de 15 % à 20 % supérieurs pour les classes expérimentales. Nous sommes donc en train de gagner le pari, par l'expérience et par la preuve faite sur le terrain.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Chantal Dardelet, vous êtes en train d'étendre le programme « Une grande école, pourquoi pas moi ? », avec notamment un accompagnement dès le collège ainsi qu'un programme spécifique pour les jeunes en situation de handicap. Vous travaillez également à l'accompagnement des élèves après leur sortie de l'école.

Chantal DARDELET

Nous avons adopté une démarche très pragmatique, en tirant les conclusions qui s'imposaient de nos retours d'expérience. La question de l'égalité des chances est d'une grande complexité, en ce qu'elle fait intervenir de nombreuses dimensions sociales.

L'ESSEC a mis en place son premier dispositif d'égalité des chances en 2002, à travers « Une grande école, pourquoi pas moi ? ». Huit ans après, 10 personnes travaillent à l'ESSEC au pôle Egalité des chances. En effet, nous avons multiplié les dispositifs expérimentaux, en leur ajoutant une dimension de recherche destinée à évaluer leur impact social – ce qui se révèle d'ailleurs très complexe.

En 2002, il s'agissait d'accompagner les lycéens sur un champ extrascolaire. Les lycées sont nos partenaires ; à eux la charge de la réussite scolaire, à nous de travailler sur l'environnement pour compenser certains manques lorsque cela s'avère nécessaire.

Par le tutorat étudiant et toute une série d'ateliers complémentaires, nous faisons le pari que ces lycéens arriveraient en terminale à armes égales avec des lycéens d'autres établissements pour oser se présenter à des filières sélectives. Cela s'est avéré être le cas, même si ces élèves n'étaient pas pour autant forcément en situation d'exploiter leur potentiel. Afin de limiter le risque de voir l'ambition se détériorer après le bac, nous avons imaginé un projet « Pourquoi pas moi ? » post-bac et nous accompagnons désormais jusqu'à l'insertion professionnelle, soit bac +5.

Le projet PHARES (Par delà le Handicap Avancé et Réussir ses Etudes) est une déclinaison du programme « Pourquoi pas moi ? » à destination des publics de collégiens et lycéens handicapés, mais scolarisés en milieu ordinaire. Nous avons décliné les mêmes modalités sur ce public, et sommes sidérés par les très bons résultats obtenus.

Emmanuel DAVIDENKOFF

La fondation de l'UPMC est particulière. Elle œuvre dans le domaine du social pour délivrer plus de bourses et couvrir les besoins des étudiants (et notamment en logement), mais également pour accueillir des chercheurs de différents horizons. Comment les entreprises et l'enseignement supérieur collaborent-ils ?

Nicolas CREPELLE

La fondation de l'Université Pierre et Marie Curie doit être perçue comme le point de contact entre la société civile et l'université. Nous avons un triple objectif : trouver de l'argent pour soutenir des initiatives que notre budget ne permet pas de financer, promouvoir la filière scientifique auprès de la société civile, et en particulier des entreprises, et enfin nouer tous les partenariats possibles avec les entreprises.

L'UPMC est la première université scientifique française au classement de Shanghai. Tel que le paysage universitaire est en train de se dessiner aujourd'hui, elle est avec ParisTech le principal regroupement de pôles pluridisciplinaires, qui bénéficient d'une forte légitimité. En effet, vis-à-vis de la compétition avec les autres instituts de recherche internationaux, les écoles se doivent d'être « abritées » par les universités. De plus, au plan économique, les instituts de recherche et grandes écoles fonctionnent avec des ressources qui sont souvent celles des universités.

Les enjeux pesant sur le succès de cette université sont considérables. Dans l'économie de la connaissance qui se met en place aujourd'hui, l'université scientifique constitue un actif déterminant, qu'il convient de valoriser. Nous fonctionnons comme un portail, avec un accès auprès des autres grandes universités à travers le monde. De plus, les chercheurs bénéficient d'une certaine fluidité en pouvant aller étudier à l'étranger, là où on leur donne l'opportunité d'effectuer leurs recherches. Il faut donc pouvoir être en mesure de les faire revenir.

Avant la loi Pécresse, les universitaires formaient une population de clercs, vivant dans leur bulle sans être comptables des enjeux que nous avons évoqués. Ce n'est

plus le cas aujourd'hui, et la mise en marche de l'université est aujourd'hui impressionnante.

Avec l'entreprise, nous proposons trois actions. La première adresse notamment la question de la sélection. Notre politique consiste à considérer que la meilleure orientation est celle qui est souhaitée et choisie. Il s'agit donc de revaloriser certaines filières professionnalisantes pour leur redonner un certain prestige qu'elles n'ont plus. Nous développons donc des licences professionnelles, et allons vers les masters voire les doctorats professionnels. Il faut en particulier redonner aux arts de la main leur noblesse.

De plus, nous mettons tout en œuvre pour créer des conditions de travail attractives pour les chercheurs. Nous avons à Paris le plus beau campus du monde. Avec le projet Paris Parc, nous avons l'intention d'accueillir et loger des chercheurs du monde entier en leur offrant les meilleures conditions de travail.

Enfin, grâce au fonds d'amorçage que le financement du grand emprunt nous permet de doter, nous financerons et accompagnerons les start-ups nées dans nos laboratoires afin de valoriser la recherche dans nos établissements et ceux qui nous sont affiliés.

Débat

Emmanuel DAVIDENKOFF

Je me tourne vers la salle : avez-vous des questions ou témoignages ?

Cynthia MARTINEZ,
association Arpejeh

Notre association d'entreprises accompagne des élèves et étudiants en situation de handicap, tous handicaps confondus, dans la réalisation de leurs projets d'études. Je souhaitais intervenir pour insister sur les vertus du rapprochement entre l'école et l'entreprise. L'ouverture de l'Education nationale mérite d'être soulignée, à travers un ensemble de mesures positives. De même, l'ouverture de la part du monde de l'entreprise doit aussi être saluée. L'expérience de notre association en témoigne. Les entreprises ne font pas que financer des projets, mais peuvent ouvrir leurs portes pour effectuer des visites, accueillir des stagiaires ou proposer des programmes de tutorat.

Ces rapprochements ont plusieurs vertus. Ils permettent d'envisager de nouvelles vertus pour les élèves, sensibilisent les collaborateurs et renforcent la culture

d'entreprise. Ainsi, celle-ci répond mieux à son rôle socialisateur. Nous avons donc tout à gagner dans ce rapprochement, et il faut continuer dans cette voie.

Emmanuel DAVIDENKOFF

Ces démarches permettent de respecter le quota de 6 % de travailleurs handicapés – quota que l'Education nationale ne respecte d'ailleurs absolument pas.

Jacques STANIEC,

IEP Lille

Je m'occupe des programmes de diversification mis en place à l'IEP de Lille. L'idée était d'aider les jeunes d'origine modeste à passer le concours de l'IEP. Progressivement, nous avons étendu notre programme jusqu'aux élèves de 3^{ème}. Nous avons cherché à associer étroitement les entreprises, en particulier dans la sélection des dossiers, mais également en les invitant aux commissions d'orientation. En outre, nous avons confié aux entreprises partenaires l'animation d'ateliers en classe de 1^{ère}. Il nous paraissait en effet nécessaire que les représentants des entreprises aient leur mot à dire sur les questions économiques ou politiques. Notre idée est donc de solliciter plus avant les entreprises pour travailler sur l'ambition scolaire et l'orientation.

Jean-Louis CHAUSSENDE

KPMG travaille à Lille avec l'IEP, mais aussi pour les opérations de CréaJeunes avec Maria Nowak ou encore avec nos partenaires des lycées d'enseignement professionnel. Lille est donc une terre d'expérience importante à nos yeux.

Simon CAULT,

Palais de Tokyo

Existe-t-il des relations transversales entre entreprises au niveau du mécénat éducatif et culturel, afin d'optimiser les actions et de permettre une meilleure diffusion de l'art et de la culture ?

Nicolas CRESPELLE

Il existe une proximité entre les arts plastiques et la science, qui relèvent d'une même démarche de création. Nous avons développé des programmes embryonnaires liant l'art à la science, autour de groupes d'expression artistique ou d'expositions. Une fois les travaux réalisés sur notre campus, nous comptons réaliser des actions dans ce sens.

Jean-Louis CHAUSSENDE

Nous développons diverses actions culturelles avec nos lycées, mais ce n'est pas notre priorité.

Eléonore de LACHARRIERE

Pour notre part, il s'agit du cœur de notre action. Je crois savoir que l'accompagnement éducatif proposé par l'ESSEC contient également un important volet culturel.

Fernand NASARI

Ce lien existe aussi dans notre dispositif. Ouverture culturelle, réussite scolaire et orientation sont les trois axes de notre philosophie.

Florence CASTERA

Dans votre lycée, ces actions arrivent-elles à gagner d'autres enseignants et d'autres classes, de façon à envisager une évolution générale des mentalités ?

Emmanuel DAVIDENKOFF

Finalement, ce programme revient d'ailleurs à accepter pendant un temps donné que coexistent de bonnes classes à côté de moins bonnes. De ce point de vue, il peut choquer.

Fernand NASARI

Ce n'est pas le cas, et nous souhaitons bien généraliser l'ensemble du dispositif à travers certains projets comme la relance de la série littéraire ou la création d'une classe médias. Ces projets n'appartiennent pas à l'expérimentation Sciences Po pour autant. Toutefois, indirectement, ils ont sans aucun doute pu être initiés grâce à l'esprit d'initiative insufflé par cette expérimentation.

Chantal DARDELET

Nous savons bien que tout n'est pas rose en termes d'égalité des chances. Nous avons ici beaucoup de porteurs de projets, mais restons conscients de tout ce qu'il reste à faire. Notre optimisme est nécessaire, mais pas suffisant.

Le passage de l'expérimentation à la généralisation est en effet un point clé. En outre, beaucoup de choses se jouent très en amont, et plutôt que d'accompagner, nous risquons d'être condamnés à réparer si nous n'intervenons pas assez tôt. J'en appelle aussi à une réflexion avec les entreprises autour des compétences dont elles ont réellement besoin, autres que celles révélées par la réussite scolaire.

Enfin, j'en appelle à une meilleure diffusion de l'information dans les milieux modestes. L'accès à l'information peut être amélioré.

Fernand NASARI

Avec l'université Paris XIII et l'ESCP Europe, nous venons de mettre en place un dispositif qui permet à des élèves issus de filières courtes de pouvoir intégrer l'ESCP après une année de licence éco-gestion à Paris XIII.

La généralisation de l'expérimentation pour le lycée sera plus facile dans le cadre de la réforme qui se profile, et notamment en classe de 2^{de} par l'accompagnement personnalisé. Nous allons faire bénéficier tous les élèves de 2^{de} de l'expérience que nous avons acquise dans l'expérimentation.

Emmanuel DAVIDENKOFF

S'agissant de l'information, je rappelle que le site de L'Etudiant est gratuit, de même que l'accès au salon. Nous travaillons également en partenariat avec l'ONISEP pour garantir un meilleur accès à l'information.

Merci à tous pour votre participation.

Clôture

Olivier TCHERNIAK

président d'ADMICAL

Chaque domaine de mécénat, que ce soit la culture, la solidarité, le sport ou l'éducation, comporte ses spécificités, ses mécanismes propres. En ce qui concerne l'éducation, la proximité du lien avec les pouvoirs publics en est la caractéristique principale. Ce point est essentiel pour comprendre l'hésitation souvent présente dans la réalisation de ces nouveaux partenariats. A la fois de la part de l'Education nationale face aux entreprises, mais également du côté des entreprises elles-mêmes qui considèrent qu'elles n'ont pas à entrer dans le rôle régalién de l'Etat, dévolu à l'Education nationale. Aujourd'hui, il est indispensable d'évoluer, et ce des deux côtés. Le monde de l'éducation a besoin du monde des entreprises pour compléter ses budgets mais, plus encore, pour mieux préparer nos enfants à leur entrée dans le monde du travail. L'entreprise, à travers son mécénat, doit aller au cœur de ce qui est essentiel pour construire un meilleur avenir : l'éducation et la culture. Elle aura alors à travailler dans un esprit de subsidiarité, en complétant la partie essentielle du parcours éducatif assuré par les pouvoirs publics. Nous devons ainsi aller vers des partenariats construits le plus possible en amont, dans le sens de l'intérêt général ou, mieux encore, du bien commun.

On a vu, au cours de ce colloque à quel point, une fois de plus, le monde rural était oublié dans ces partenariats éducatifs. Il reste un domaine insuffisamment pris en compte, alors que l'on sait qu'il demeure, sans aucune comparaison avec les banlieues, le foyer principal de l'illettrisme dans notre pays. Un rôle de plus en plus important doit être ainsi assigné aux PME dans l'accompagnement vers l'éducation en zones rurales. C'est encore aujourd'hui un modèle qui reste complètement à inventer.

Même si la crise a réorienté le mécénat vers des partenariats de proximité, l'international ne doit pas être oublié. Nous sommes maintenant interdépendants et il est essentiel, pour l'équilibre et la stabilité du monde à venir, de contribuer à développer l'éducation dans les pays en développement aux démocraties si fragiles. La place de l'éducation des filles, facteur majeur d'un développement équilibré, est ici primordiale.

La culture doit également rester au cœur des projets éducatifs afin de préserver et de faire grandir un monde qui nous soit commun et qui efface ce qui divise au profit de ce qui rassemble. Or, et je le dis malheureusement de plus en plus, je suis très inquiet sur l'avenir du mécénat culturel.

Il ne faut pas oublier que le mécénat est un engagement de toute l'entreprise. Dans

une période où les salariés sont souvent en crise avec leur propre entreprise, celle-ci doit veiller à appliquer les valeurs défendues par son mécénat dans toutes ses relations avec son environnement, interne comme externe. La cohérence des discours est essentielle ; elle n'est pourtant pas souvent la réalité et la relation entre politiques RH et politiques de mécénat est encore à inventer.

Enfin, et je voudrais particulièrement souligner ce point, on ne peut prendre vraiment conscience de ce qu'on est qu'à condition d'être confronté à l'altérité. C'est, pour les individus comme pour les entreprises, cette confrontation qui fait progresser et grandir. Nous devons donc conduire notre jeunesse vers des chemins où elle n'a pas l'habitude d'aller. Nous devons, en quelque sorte, la dépayser, et lui apporter un vécu qui n'est pas celui de son quotidien; le monde de l'entreprise peut permettre cet apport. De son côté, l'entreprise, par ce type de partenariat, est amenée vers une meilleure compréhension de son environnement, bénéfique pour son développement et son insertion dans la collectivité. Sur ce plan, le mécénat dans le domaine de l'éducation est tout à fait exemplaire.

Je remercie le groupe Bouygues pour nous avoir accueillis dans ce magnifique auditorium, ainsi que toutes les équipes d'ADMICAL – et en particulier Cécile qui a fait beaucoup pour la réussite de ce colloque ●

ADMICAL

carrefour du mécénat d'entreprise

Organisme de référence, ADMICAL a pour vocation de favoriser le développement du mécénat d'entreprise et pour missions principales de :

- **représenter et soutenir** les entreprises mécènes
- **animer** un réseau d'échange d'expériences
- **former et accompagner** les acteurs du mécénat



Contacts

Bénédicte Menanteau, déléguée générale

Arthur Gautier, responsable du pôle publications et manifestations

Cécile Grether-Remondon, chargée des manifestations

ADMICAL

26 ter rue Ordener - 75018 Paris

Tél : 01 42 55 20 01 - Fax : 01 42 55 71 32

contact@admical.org - www.admical.org